

Le secret de l'aumônerie menacé, selon l'EERS

Loi sur le renseignement ▶ Le Conseil fédéral souhaite réviser la loi sur le renseignement. Une des modifications proposées a suscité l'inquiétude de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).

A l'heure actuelle, tout ce qui est confié à un aumônier est protégé par le secret professionnel, comme c'est également le cas dans le milieu médical. Les aumôniers ne peuvent ainsi pas être mis sur écoute. Une proposition du Conseil fédéral pourrait pourtant changer cela, s'est alarmée l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS). Dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur le renseignement, le Conseil fédéral a en effet proposé de supprimer un alinéa de l'article 28. Celui-ci stipule que le service de renseignement ne peut pas effectuer de mesures de surveillance soumises à autorisation sur des personnes

tenues au secret professionnel. Concrètement, cela signifie par exemple que le service de renseignement ne peut pas mettre sur écoute des avocats, des médecins ou des aumôniers – à l'exception du cas où ces personnes feraient elles-mêmes l'objet d'une enquête.

Dans une prise de position, l'EERS s'oppose fermement à la suppression de l'article en question et argumente pour que le secret de l'aumônerie reste protégé. «L'aumônerie repose essentiellement sur la confiance, elle ne peut 'fonctionner' que si les personnes en quête d'aide peuvent compter sur le fait que l'entretien se déroule dans un cadre protégé et ne sorte de ce cadre qu'avec leur accord», formule le Conseil de l'EERS (exécutif). L'EERS exprime notamment des doutes quant à «la cohérence des droits fondamentaux et des droits de l'homme, la proportionnalité et les conséquences sociales

«L'aumônerie repose essentiellement sur la confiance. Elle ne peut 'fonctionner' que si l'entretien se déroule dans un cadre protégé»

Conseil de l'EERS

attendues». La collecte légale d'informations par les services de renseignement constitue également à ses yeux une violation des droits fondamentaux. «Le service de renseignement évolue ici dans une zone grise», explique David Zaugg, chargé des affaires publiques et de la migration à l'EERS. En effet, lorsqu'une personne est mise sur écoute, le service de renseignement restreint de fait son droit fondamental au respect de sa vie privée. «Ces restrictions peuvent parfois être nécessaires du point de vue de l'État en ce qui concerne la sécurité publique, c'est pourquoi elles ont besoin de limites restrictives par une loi forte. Et elles doivent être proportionnées et objectivement bien justifiées», insiste-t-il. Or, selon l'EERS, le bât blesse au niveau de cette justification. Le Conseil fédéral fait valoir que les détenteurs du secret professionnel pourraient abuser de leur privilège pour cacher quelque

chose. Une hypothèse qui ne justifie pas encore la suppression de cette protection, argumente l'EERS, précisant qu'il faudrait plutôt lutter contre l'abus en lui-même.

Les partisans d'une extension des pouvoirs du service de renseignement invoquent également l'élément sécuritaire: davantage d'informations pourraient par exemple empêcher des attentats terroristes. L'EERS, attirant l'attention sur le prix de cette sécurité promise: «L'abandon de la protection particulière pour les groupes professionnels soumis au secret professionnel (...) favorise une attitude de suspicion générale du côté de l'État et de méfiance générale du côté de la population.» La conséquence n'en serait pas un État sûr, mais «une société insécurisée et irritée». L'État pourrait ainsi perdre en légitimité. **ANTONIA MOSER, REFCH**

LETTONIE

RIGA CONTRE L'ÉGLISE DU PATRIARCAT DE MOSCOU

Le président de la République de Lettonie Egils Levits, «pour des raisons de sécurité nationale», intervient dans les affaires internes de l'Église orthodoxe lettone. La Diète a ainsi déclaré l'autocephalie de cette Église afin de la soustraire totalement à l'influence du Patriarcat de Moscou. Cette mainmise intervient dans le cadre de la guerre en Ukraine et des risques de débordements des hostilités dans les pays baltes. Le changement de statut de l'Église ne modifie pas la foi orthodoxe, ses dogmes et sa vie liturgique, affirme le gouvernement lettone. Le Patriarcat de Moscou dénonce l'ingérence des autorités laïques dans les affaires internes de l'Église. **CATH.CH/DHN**

A quelques jours du premier tour des élections présidentielles au Brésil, le 2 octobre 2022, l'Église s'alarme de l'augmentation de la violence qui touche l'Amazonie

L'Église dénonce la politique de l'Etat

JEAN-CLAUDE GÉREZ

Environnement ▶ La violence qui sévit en Amazonie est un des thèmes de la campagne des élections présidentielles de 2022. D'après le rapport annuel sur les violences en milieu rural publié par la Commission pastorale de la terre (CPT), 35 assassinats ont été perpétrés dans cette région en 2021. Soit une augmentation de 75% par rapport à 2020. Entretien avec M^{re} Jose Ionilton, président de la CPT, liée à la Conférence des évêques du Brésil (CNBB).

Quel est votre sentiment à propos des violences qui secouent l'Amazonie?

M^{re} Jose Ionilton: C'est d'abord très angoissant, humainement parlant. Presque tous les jours, nous sommes informés de violences, d'une personne qui a été menacée, d'une communauté sur le point d'être expulsée de ses terres et, malheureusement aussi, de morts. Ensuite, en tant qu'Église, nous devons faire face à cette réalité et même en faire un défi. Car la CPT, depuis sa naissance en 1975, se veut une présence prophétique auprès des travailleurs et des travailleuses du monde rural. Nous essayons donc de faire de notre mission un signe d'espoir. De dire aux hommes et aux femmes que nous sommes avec eux, engagés dans un même combat, que ce soit pour préserver la terre, les eaux ou le territoire. Cette mission en Amazonie est d'autant plus importante que 65% des violences en milieu rural ont lieu dans cette région.

Pourquoi y a-t-il tant de violences en Amazonie?

Parce que l'Amazonie demeure le biome (un ensemble d'écosystèmes caractéristique d'une aire biogéographique, ndlr) le plus préservé du Brésil. Par conséquent, les in-



L'Amazonie brésilienne regroupe une multitude d'intérêts du capital pour son exploitation. KEYSTONE

térêts du capital qui veut exploiter la terre pour en tirer des bénéfices sont concentrés ici. C'est le cas de l'agrobusiness, de l'élevage, de l'exploitation minière et forestière, du pétrole et du gaz. Et même si cela implique de rassembler des forêts pour le bois, expulser les populations autochtones pour exploiter le minerai qui se trouve dans le sous-sol et polluer les rivières avec le mercure qui sert à purifier l'or. Pour le capital, ce qui importe c'est de faire du profit, pas de respecter la vie.

Avez-vous noté une dégradation de la situation ces dernières années?

Durant ces quatre dernières années, la situation a empiré.

«Pour le capital, ce qui importe c'est de faire du profit, pas de respecter la vie»

M^{re} Jose Ionilton

Le gouvernement de Jair Bolsonaro, avec l'aide du Congrès, a multiplié les projets de loi et les amendements de la Constitution, facilitant la destruction de l'Amazonie. Invasions de terres, incendies volontaires... Le tout accompagné d'un assouplissement de la loi sur la possession d'armes. Bolsonaro a répété à plusieurs reprises qu'il voulait armer les gens de bien pour faire face aux gens du mal. Et pour lui, les gens qui se battent pour défendre leur petit bout de terre sont les gens du mal. Mettre plus d'armes dans les mains de la population et faciliter l'achat de munitions contribue à une augmentation de la violence. Le gouvernement Bolsonaro

considère que l'Amazonie doit se développer et les autochtones devenir des humains... Il a affirmé que ne pas exploiter les richesses dont regorge ce sous-sol irait à l'encontre du développement. Si le gouvernement dit cela ouvertement, le grand capital se sent encouragé!

De plus en plus d'agents de la CPT sont eux-mêmes exposés aux menaces et aux violences.

Bien sûr, la situation nous préoccupe, car tous les agents aspirent à accomplir leur mission en toute sécurité, sans mettre leurs vies en danger. Mais la violence existe. Elle est permanente, à partir du moment

où nous acceptons de suivre et conseiller des personnes qui sont elles-mêmes menacées. Malgré ce contexte de violence, je n'ai jamais entendu des agents de la CPT dire qu'ils allaient renoncer à leur mission. Au contraire. Lorsqu'ils se rendent compte qu'une communauté est menacée, ils sont d'autant plus présents. Ils et elles ont conscience des risques de leur travail.

De nombreux agents de la CPT évoquent l'inspiration et la force données par le Synode pour l'Amazonie. Partagez-vous ces sentiments?

Sans aucun doute! Cela a été une bénédiction pour nous qui travaillons dans cette pastorale. Il faut rajouter aussi l'encyclique *Laudato si'* qui a été fondamentale dans ce processus de construction de la défense de l'Amazonie. Dans le cadre du Synode, il y a eu une grande écoute des peuples de la région. Plus de 80 000 personnes ont participé à ces échanges. La force du pape François comme dirigeant de l'Église catholique durant ces années a été très importante.

À quelques jours du premier tour des élections présidentielles, qu'attendez-vous de ce scrutin?

J'espère que nous parviendrons à élire un gouvernement qui valorise les biomes, qui revitalise les organismes publics de surveillance pour ne pas laisser se poursuivre la déforestation et la pollution des eaux, et qui soit capable d'inclure la défense de l'Amazonie dans son projet de gouvernement. Je rêve que nous puissions aider les personnes à désigner les candidats et candidates qui pourront prendre soin le mieux possible de la Maison Commune et s'engager à mettre un terme à la violence et à la destruction de l'Amazonie. **CATH.CH**